

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : Le Maire : M. Joël BRESSON. Les Adjoints : M. Gilles HURAUX, Mme Laëticia MARTIN, Mme Chantal ANTOINE. Les membres : M. Éric GERARD, Mme Magalie MAÎTRE D'HÔTEL, Mme Régine NICOLAS, M. Claude MARLANGEON, M. Richard HERBELOT, Mme Christelle GUILLOT, M. Philippe GADAUT, Mme Josiane PFLIEGER, M. Arnaud FRANCOIS, M. Mario SOARES.

ABSENTS EXCUSÉS :

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Philippe GADAUT.

1°) **COMPTE DE GESTION 2020 ASSAINISSEMENT** :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et justifiées, après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent le compte de gestion assainissement du trésorier pour l'exercice 2020.

2°) **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ASSAINISSEMENT** :

Délibération : oui

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- dépenses d'exploitation : 83 436.21 €
 - recettes d'exploitation : 113 731.22 €
- } Excédent d'exploitation : + 30 295.01 €
-
- dépenses d'investissement : 76 461.24 €
 - recettes d'investissement : 74 014.25 €
- } Déficit d'investissement : - 2 446.99 €

Excédent global 2020 : 30 295.01 € – 2 446.99 € = 27 848.02 €

3°) **AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ASSAINISSEMENT** :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

- Montant disponible pour le compte 1068 : 30 295.01 € affecté de la façon suivante :
 - Compte 1068 : 3 631.75 €
 - Compte 002 : 26 663.26 €
- L'excédent d'investissement reporté au compte 001 : 2 446.99 €

4°) **VOTE BUDGET ASSAINISSEMENT 2021** :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal vote le Budget 2021 Assainissement comme suit :

- Dépenses d'exploitation : 123 097.00 €
- Recettes d'exploitation : 123 097.00 €

- Dépense d'investissement : 90 133.00 €
- Recettes d'investissement : 90 133.00 €

5°) **COMPTE DE GESTION 2020 LOTISSEMENT « DU GROS MEY »** :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et justifiées, après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent le compte de gestion du lotissement « Du Gros Mey » du trésorier pour l'exercice 2020.

6°) **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 LOTISSEMENT « DU GROS MEY » :**

Délibération : oui

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- dépenses de fonctionnement : 38 156.50 €
- recettes de fonctionnement : 38 156.50 €

- dépenses d'investissement : 38 156.50 €
- recettes d'investissement : 38 156.50 €

Pas d'affectation de résultat de fonctionnement

7°) **VOTE BUDGET LOTISSEMENT « DU GROS MEY » 2021 :**

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal vote le Budget 2021 du Lotissement « Du Gros Mey » comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 111 205.50 €
- Recettes de fonctionnement : 111 205.50 €

- Dépense d'investissement : 69 856.59 €
- Recettes d'investissement : 69 856.59 €

8°) **COMPTE DE GESTION 2020 COMMUNE :**

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et justifiées, après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent le compte de gestion communal du trésorier pour l'exercice 2020.

9°) **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE :**

Délibération : oui

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- dépenses de fonctionnement : 927 746.22 €
 - recettes de fonctionnement : 1 660 652.97 €
 - dépenses d'investissement : 709 411.96 €
 - recettes d'investissement : 838 391.14 €
- } Excédent de fonctionnement : + 732 906.75 €
- } Déficit d'investissement : + 128 979.18 €

Excédent global 2020 : 861 885.93 €

10°) **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 COMMUNE :**

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

- Montant disponible pour le compte 1068 : 732 906.75 € affecté de la façon suivante :
 - Compte 1068 : 681 443.60 €
 - Compte 002 : 51 463.15 €

- L'excédent d'investissement reporté au compte 001 : 128 979.18 €

11°) TAUX D'IMPOSITION 2021 :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Pour mémoire : taux d'imposition 2020

Taxe d'Habitation : 18.31 %

Taxe Foncière Bâti : 9.35 %

Taxe Foncière Non Bâti : 19.95 %

Taux 2021 proposés et votés par l'ensemble du Conseil

Taxe Foncière Bâti : 35 % (Taux Départemental 2020 : 20.65 % + taux communal 2020 : 9.35 %)

Taxe Foncière Non Bâti : 19.95 %

12°) VOTE BUDGET COMMUNE 2021 :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal vote le Budget 2021 Commune comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 1 263 086.00 €
- Recettes de fonctionnement : 1 263 086.00 €

- Dépense d'investissement : 2 161 202.00 €
- Recettes d'investissement : 2 161 202.00 €

13°) PARTICIPATION SYNDICALE BUDGETAIRE 2021 AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal décide la prise en charge annuelle sur le budget communal 2021, de la participation syndicale budgétaire au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale.

Le montant de cette participation s'élève à 510 € (forfait).

14°) MODIFICATION DE LA DURÉE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire informe de la prolongation du 80 % d'un agent du service administratif pour une durée supplémentaire de 3 années, soit jusqu'en 2023. Ce 80 % existe depuis 8 ans et demi et n'a jamais été compensé puisque le mi-temps a été créé avant cette demande de 80 %. A ce 80 % s'ajoute la nécessité de remplacer au moins pour moitié des congés pris par l'agent de l'Agence Postale Communale, d'où la nécessité d'augmenter le temps de travail d'un agent qui passerait de 17 H 30 à 28 H 00 soit une journée de travail en + (le mardi).

Le Conseil Municipal valide cette modification.

15°) DEMANDES D'ADHESION A LA COMPETENCE A LA CARTE N° 1 « REHABILITATION » :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

6 collectivités ont sollicité leur adhésion à cette compétence N° 1 « Réhabilitation » :

- MENIL EN XAINTOIS
- SANT-NABORD
- THIEFOSSE
- VALFROICOURT
- SIA GONCOURT – HARREVILLE – BAZOILLES
- SIEA DES COTES ET DE LA RUPPE

Le Conseil Municipal valide ces demandes d'adhésion.

16°) DEMANDES D'ADHESION A LA COMPETENCE A LA CARTE N° 2 « ENTRETIEN » :

Délibération : oui

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4 collectivités ont sollicité leur adhésion à cette compétence N° 2 « Entretien » :

- MENIL EN XAINTOIS
- SAINT-NABORD
- SIA GONCOURT – HARREVILLE – BAZOILLES
- SIEA DES COTES ET DE LA RUPPE

Le Conseil Municipal valide ces demandes d'adhésion.

17°) AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE :

Pour Information : délibération à prendre au prochain Conseil Municipal

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil l'appel d'offres lancé le 18 Février 2021 dans le cadre des travaux d'aménagement de la mairie. Les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 31 Mars 2021 ont retenu l'entreprise suivante :

- Entreprise BOULANGER BTP pour un montant de 384 953.46 € HT, soit 461 944.15 € TTC

Le Conseil Municipal confirme ce choix.

Pour information : Estimation MOE : 456 677.72 € HT

- EUROVIA : 469 343.11 € HT
- IDVERDE : 463 052.61 € HT
- HURSTEL : 443 575.73 € HT

Séance levée à 22 H 30.

Fait le 07/04/2021.